



Tabac

N° 11
18/09/2019



Animateur filière

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine
j.rodriquez@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N° 10 du 04/09/2019 »



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : en moyenne les parcelles de référence sont au stade récolte pour Burley. Pour le tour de plaine c'est le stade mi-récolte de la variété Virginie qui prédomine.

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou** : quelques dégâts, risque modéré.
- **Alternariose** : présence sur quatre secteurs, risque modéré.
- **Rhizopus** : symptômes sur un secteur.
- **Sclérotiniose** : quelques dégâts dus à sa présence sur quelques parcelles.
- **Stolbur** : continue sa progression sur plusieurs parcelles.

Ravageurs

- **Noctuelles défoliatrices** : présentes sur plusieurs secteurs.
- **Thrips** : encore présents, quelques dégâts.

Parasites

- **Orobanche rameuse** : continue sa progression, de gros dégâts dans certaines parcelles.

Adventices

Autres informations

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Pour les parcelles de référence, on retrouve en majorité le stade récolte du Burley (BBCH8090) ainsi qu'une parcelle au stade fin de récolte du Virginie (BBCH8090) et une parcelle au stade début de mi-récolte du Virginie (BBCH8090).

Le stade récolte du Burley est relevé sur les parcelles des zones de La Fouillade (12), Milhac (46) et d'Aussevielle (64). La parcelle de Masseube (32) est au stade de mi-récolte Virginie et la parcelle d'Amuré (79) est au stade de mi-récolte Virginie. Toutes les parcelles sont saines sauf les parcelles de Masseube (32) et d'Amuré (79).

La moitié des parcelles de référence sont saines avec les récoltes terminées pour le secteur de la Fouillade (12) et de Milhac (46). On retrouve le tabac au séchoir pour le secteur d'Aussevielle (64). Le stolbur est en progression sur deux secteurs, celui de Masseube (32) où il reste limité et celui d'Amuré (79). En cours de développement le sclérotinia est présent sur Masseube (32) ainsi que des attaques de thrips. Dans le secteur d'Amuré (79), l'orobanche se généralise sur la parcelle avec des pertes.

• Parcelles tour de plaine

Pour le tour de plaine, l'ensemble des secteurs sont en mi-récolte du Virginie (BBCH8090). Pour le secteur d'Aizenay (85), le Burley est en phase de jaunissement dans les séchoirs. La récolte de la variété Burley est en cours pour le secteur de Souillac (46). Les secteurs concernés pour la mi-récolte du Virginie (BBCH8090) sont Vivonne (86), Pujo (65), Saussens (31) et La Fouillade (12).



Phase de réduction des côtes en Vallée du Lot - Photos : Dominique SAUREL – Midi tabac

Les récoltes sont en cours en tour de plaine, notamment pour le secteur de La Fouillade (12), où on retrouve le Burley en phase de réduction des côtes en Vallée du Lot. C'est également la récolte des médianes à feuilles de tête pour le secteur d'Aizenay (85).

Pour les maladies, on observe un développement soudain pour le stolbur dans plusieurs secteurs notamment Saussens (31), Vivonne (86) et Aizenay (85) avec une progression de l'*orobanche rameuse* dans ces mêmes secteurs. Mais ce ne sont pas les seuls organismes qui se développent sur les parcelles. En effet, on remarque également de l'*alternaria* et du sclérotinia sur les tabacs dans les secteurs de Saussens (31), d'Aizenay (85), de Pujo (65) et de Vivonne (86). Pour le secteur de Pujo (65), le mildiou est présent sur Burley et Virginie. Pour les adventices, la présence d'ambrosie à feuilles d'armoise a été signalée dans le secteur de La Fouillade (12) sur le Quercy Blanc et à Vivonne (86). De l'amarante a également été observée sur le secteur de La Fouillade (12).

Ce BSV a été rédigé avec les informations collectées dans cinq parcelles de référence et sur 790 ha pour les tours de plaine.

Conditions climatiques

Cette année, les fortes chaleurs et le peu de pluie ont créé beaucoup de stress hydrique et des brûlures sur les cultures. On observe même des plants de tabacs qui ont subi une insolation dans le secteur de La Fouillade (12).



Alternaria et insolation sur feuilles de tabac

Photo : Dominique SAUREL – Midi tabac

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou**

Le mildiou est présent sur deux secteurs en tour de plaine. Dans le secteur de La Fouillade (12), on l'observe sur 2 ha avec des dégâts inférieurs à 20 % sur 4 ha. Mais il est également vu sur le secteur de Pujo (65) où il est présent sur 5 ha sur Burley et Virginie. Les dégâts sont repartis sur 1 ha pour le secteur de Souillac (46).

Mesures prophylactiques :

- Planter du plant sain et choisir les variétés les moins sensibles ;
- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ;
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation et les repousses après récolte afin d'éviter la multiplication de la maladie.



Mildiou sur feuilles de tabac

Photo : Dominique SAUREL – Midi tabac

Plus d'informations sur [ce lien](#)



Alternariose sur feuille de tabac

Photos : Dominique SAUREL

- **Alternariose (*Alternaria alternata*)**

Elle continue sa progression sur certains secteurs. On l'observe de nouveau sur 15 ha dans le secteur de Pujo (65) notamment sur Virginie. En tour de plaine on retrouve deux secteurs touchés par l'alternariose, La Fouillade (12) où sont observés des dégâts de moins de 20 % sur 6 ha et Saussens (31) avec des dégâts observés sur 5 ha.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Contaminations à partir du sol, à la suite de projections d'eau.
- L'humidité favorise le développement de l'*Alternaria* et notamment les longues périodes de pluies survenant durant la récolte.
- Température optimum : 20 à 25°C.

Evaluation du risque :

Les tabacs de plein champ sont à risque pour le développement de l'alternariose. Cependant, les symptômes ne touchent que quelques secteurs, sur une surface peu importante pour l'instant. **Le risque reste modéré.** Surveillez vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

- **Rhizopus (*Rhizopus arrhizus var arrhizus*)**

Lors du séchage à l'air chaud du tabac Virginie, on peut observer le développement au cours du séchage de plusieurs microorganismes comme les rhizopus. Ce microorganisme se développe fréquemment sur les feuilles de tabac dans les fours. Ce champignon saprophyte apprécie des températures élevées allant de 25°C à 40°C durant 72h. Pour le secteur de La Fouillade, on observe sa présence sur 2 ha en cours de séchage.

- **Pourriture blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*)**

Le sclérotinia est en progression depuis le dernier BSV. Sa fréquence d'attaque était de moins de 10 % sur 50 ha pour un seul secteur et depuis les dégâts sont répartis avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur plusieurs secteurs. En parcelle de référence on l'observe (5 %) sur le secteur de Masseube (32). En tour de plaine on note une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 25 ha et des dégâts qui repartent sur 20 ha pour Vivonne (86). Des dégâts sont visibles également sur 7 ha avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % pour le secteur de Souillac (46). Quelques pieds de Virginie sont touchés (attaque inférieure aux années passées) sur 5 ha pour le secteur de Saussens (31) et sur 2 ha pour La Fouillade (12). Pas d'évolution depuis le dernier BSV pour le secteur d'Aizenay (85) où elle est présente sur 80 ha.

Evaluation du risque :

Tous les stades du tabac sont à risque pour le développement du sclérotinia. Plusieurs secteurs sont touchés avec des dégâts. Le risque est faible, appliquez toutefois les mesures prophylactiques.

Plus d'informations sur [ce lien](#)

- **Stolbur Candidatus *Phytoplasma solani***

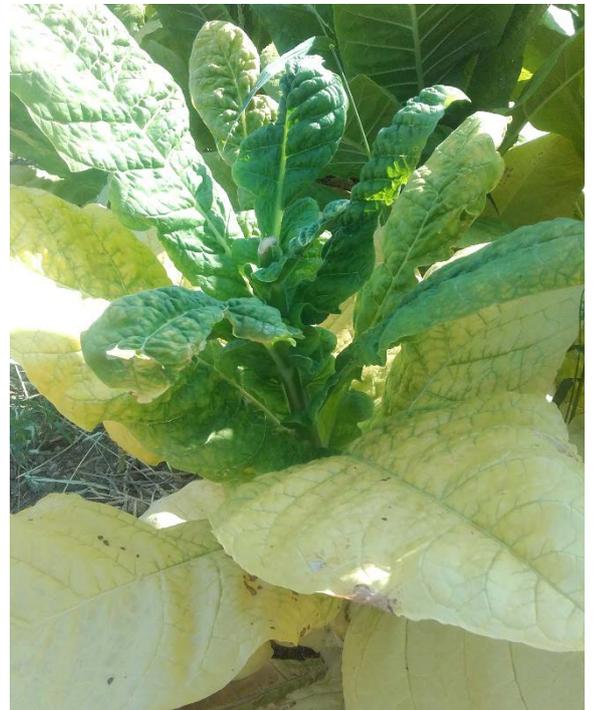
Toujours en progression, le *Stolbur* se développe rapidement. En parcelle de référence : dans la parcelle d'Amuré (79), 20 % des plants de tabacs sont attaqués. Pour le secteur de Masseube (32), on remarque une fréquence d'attaque de l'ordre de 10 % sur la parcelle.

En tour de plaine : certains secteurs bien touchés comme le secteur de Vivonne (86) possèdent une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 80 ha et des dégâts qui repartent sur 50 ha. Sa présence est aussi détectée dans le secteur de Saussens (31) sur 40 ha et sur 25 ha pour Aizenay (85), où les dégâts restent faibles. En régression dans le secteur de La Fouillade (12), on l'observe sur 8 ha avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 2 ha. Pour le secteur de Souillac (46) il est présent sur 5 ha.



Stolbur sur plants de tabac

Photo : Dominique SAUREL – Midi tabac



Mesures prophylactiques :

- Eliminer les mauvaises herbes et particulièrement le liseron, les orties et la morelle noire...
- Eviter de mettre le tabac à proximité de cultures sensibles, comme la tomate, la pomme de terre, le poivron...

Evaluation du risque :

Les stades à risque pour le développement du stolbur sont principalement l'élongation de la tige. La cicadelle vectrice du stolbur est à l'origine de son apparition. Pour l'instant, quelques secteurs sont touchés par des symptômes de stolbur avec quelques dégâts. Surveillez vos plantations et appliquez les mesures prophylactiques.

Ravageurs

• Pucerons

Beaucoup moins présents depuis les derniers BSV, on observe des symptômes sur 2 ha du tour de plaine de La Fouillade (12).



Pucerons sous feuilles de tabac

Photo : Dominique SAUREL – Midi tabac

• Noctuelles défoliatrices

Les noctuelles défoliatrices sont présentes sur deux secteurs en parcelle de référence avec quelques dégâts d'une fréquence de moins de 20 % sur le secteur d'Amuré (79) et des symptômes sur Masseube (32). En tour de plaine on retrouve leur présence sur 1 ha sur le secteur de La Fouillade (12) et sur 70 ha pour le secteur de Vivonne (86) avec une fréquence d'attaque de moins de 20 %. Les noctuelles défoliatrices sont également présentes sur 100 ha avec de faibles dégâts pour le secteur d'Aizenay (85).

On note une capture d'*Agrotis segetum* dans le secteur de Aussevielle (64) en parcelle de référence. En tour de plaine on constate la présence d'*Helicoverpa armigera* sur 3 ha à la Fouillade (12).



Chenilles défoliatrice sur feuilles de tabac

Photos : Dominique SAUREL (à gauche) et Stéphanie MOTHAIIS (à droite)

Evaluation du risque :

Le nombre de secteurs présentant des traces de noctuelles défoliatrices est stable depuis le dernier BSV. **Le risque lié à ce ravageur est modéré.**

Plus d'informations sur [ce lien](#).

• Thrips

Les thrips sont à nouveau présents en parcelles de référence où l'on note quelques dégâts d'une fréquence de moins de 20 % sur Masseube (32) et Amuré (79). En tour de plaine, des dégâts ont été observés avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 75 ha et des dégâts en progression sur 110 ha dans le secteur de Vivonne (86). Leur présence est aussi observée sur 4 ha avec des dégâts sur 2 ha pour le secteur de La Fouillade (12). Pour Souillac (46), on note des dégâts qui sont bien répartis sur 6 ha.



Dégâts des thrips sur feuille de tabac

(en vert et sèche) Photos : Dominique SAUREL -

Plantes parasites

• Orobanche rameuse (*Orobanche ramosa*)

L'orobanche rameuse est de nouveau en progression pour ce BSV. On la retrouve en parcelle de référence sur Amuré (79) avec de nombreux dégâts qui repartent (moins de 20% d'attaque). En tour de plaine, elle est présente sur 2 ha à Saussens (31) et sur 55 ha dans le secteur d'Aizenay (85). Elle continue de se généraliser avec de gros dégâts sur 150 ha et des dégâts qui repartent sur 80 ha pour le secteur de Vivonne (86). Mais sa présence reste faible dans le secteur de La Fouillade (12) avec une fréquence d'attaque de moins de 20 % sur 3 ha.

Mesures prophylactiques contre les orobanches :

- Implanter une culture piège.
- Maîtriser la lutte contre les adventices.
- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes.
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée.

- Travailler le sol après la récolte et utiliser les outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer.
- En cas de parcelles fortement infestées, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.



Orobanches rameuses sous pied de tabac - Photo : Dominique SAUREL

Evaluation du risque :

Actuellement plusieurs parcelles sont impactées par la présence d'orobanche et on observe des dégâts liés à cette dernière. **Le risque reste toujours présent.**

Adventices

Les adventices ne se développent presque plus et dans l'ensemble, les parcelles sont propres. Seuls deux secteurs sont encore touchés, celui de Vivonne (86) avec la présence d'ambrosie à feuilles d'armoise sur 80 ha. Et le secteur de La Fouillade (12) où l'on observe la présence d'ambrosie à feuilles d'armoise et d'amarante sur 1 ha dans le Quercy Blanc.

Pensez à signaler sa présence par l'intermédiaire du lien suivant :

<https://www.signalement-adventices.fr/>

Autres informations



Criquet sur feuille de Tabac

Photos : Dominique SAUREL – Midi Tabac

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes : ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac - Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".